

Rapport financier trimestriel

Période terminée le 30 septembre 2014

Deuxième trimestre de l'exercice 2014-2015

Publié le 28 novembre 2014

TELLETEL
Canada



TABLE DES MATIÈRES

1.	TÉLÉFILM	2
	NOTRE MISSION	2
	NOTRE TRAVAIL	2
2.	RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL	2
3.	CHANGEMENTS IMPORTANTS	2
	PROGRAMMES	2
	ACTIVITÉS	3
	PERSONNEL	3
4.	GOVERNANCE	3
5.	GESTION DU RISQUE	3
6.	AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS	3
7.	ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS	4
	DÉPENSES DE SUPPORT	4
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION	5
	FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS	6
8.	ANALYSE DES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE	7
9.	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE	8
10.	RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE	9
11.	ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2014	10
	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	10
	ÉTAT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	11
	ÉTAT DES RÉSULTATS	12
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	13
	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	14
	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	15
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS	16
	ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS	17



1. TÉLÉFILM

Téléfilm Canada est une société d'État fédérale relevant du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. La vision de Téléfilm est la suivante : des auditoires de partout exigeant du contenu multi-écrans canadien – accessible partout, en tout temps, sur toutes les plateformes.

Notre mission

La mission de Téléfilm est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne, en jouant un rôle de chef de file par un appui financier et des initiatives alimentant le succès de l'industrie sur les plans commercial, culturel et industriel.

Notre travail

Téléfilm est vouée à la réussite commerciale, culturelle et industrielle de l'industrie audiovisuelle canadienne. Nos programmes de financement apportent une aide financière à des sociétés de production et de distribution canadiennes qui offrent du contenu aux auditoires. Nous mettons en valeur le succès et les talents de l'industrie audiovisuelle canadienne dans des festivals, des marchés et des événements d'envergure régionale, nationale et internationale.

Par ailleurs, Téléfilm administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC). Nous effectuons également des recommandations au ministre du Patrimoine canadien au sujet de la certification des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Notre siège social est situé à Montréal et nous comptons sur trois autres bureaux situés à Vancouver, Toronto et Halifax pour desservir notre clientèle.

2. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Ce rapport financier trimestriel est conforme à l'ensemble des exigences de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*¹ établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP). Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers pour ce rapport financier trimestriel et, à cet effet, le rapport n'a pas subi d'examen ni d'audit de la part d'auditeurs externes.

3. CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

La Société et le Groupe de Fonds Rogers ont renouvelé le Programme pour le long métrage documentaire pour l'exercice 2014-2015. Par ce partenariat public-privé, la Société et son partenaire souhaitent soutenir le succès et l'avenir du cinéma documentaire canadien en appuyant des projets ayant un potentiel de succès commercial, de nomination à des prix internationaux et de sélection dans des festivals de premier plan. Également, la Société se réjouit de l'entrée en vigueur du traité de coproduction audiovisuelle avec l'Inde, ce qui permettra aux producteurs des deux pays de combiner leurs ressources créatives, techniques et financières.

1 : www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18789§ion=text



3. CHANGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

Activités

Au cours du trimestre, la Société a financé 30 productions pour un montant total de 28,9 millions de dollars. En août, un long métrage et deux courts métrages ont été présentés en compétition au 67^e Festival du Film de Locarno. Également, la Société a été présente en force au Festival international du film de San Sébastián puisque six films canadiens y ont été présentés. De plus, l'initiative *Focus sur le Canada* tenue lors de ce festival a permis à une délégation de producteurs canadiens de bénéficier de différentes activités du festival et de participer au 3^e Forum de coproduction Europe-Amérique latine.

Par ailleurs, le comité de sélection pancanadien, dont la Société a assuré la coordination, a sélectionné le long métrage *Mommy*, réalisé par Xavier Dolan, pour représenter le Canada dans la course aux nominations des Oscars dans la catégorie du Meilleur film en langue étrangère.

La Société a participé au Festival international du film de Toronto (TIFF) pour souligner la réussite culturelle canadienne par le biais de différentes initiatives telles que : *Birks Diamond Tribute to the Year's Women in Film*, le *Canada Lounge*, les *Talents en vue de Téléfilm Canada*, le *Filmmaker Boot Camp*, *PITCH THIS!*, *TIFF Rising Stars*, et *Talent Lab*. Pour la première fois, Los Angeles s'est ajouté à New York dans le cadre de la promotion américaine préfestival du TIFF. De plus, pendant le TIFF, la Société a mis l'accent sur le talent canadien en innovant avec son tout premier quiz en direct *ETALK presents The Great Canadian Talent Faceoff* et en renouvelant la série à succès *Talents en vue*.

La directrice générale a prononcé un discours lors de l'audience du CRTC 2014 - *Parlons télé : une conversation avec les Canadiens* durant laquelle elle a abordé la croissance et la viabilité de notre industrie, la promotion ainsi que les outils de mesure des auditoires dans un contexte où actuellement les développements technologiques qui touchent le système de télévision ont une incidence sur la façon dont Téléfilm remplit son mandat.

Personnel et membres du conseil d'administration

Il n'y a eu aucun changement de personnel tant au niveau du conseil d'administration qu'au niveau du comité de direction de la Société.

4. GOUVERNANCE

La gouvernance de la Société s'effectue par le biais des activités du conseil d'administration et de ses comités, ainsi que par le comité de direction présidé par la Directrice générale et ses comités dérivés. Le conseil d'administration, le comité d'audit et des finances ainsi que le comité de planification stratégique et des communications ont chacun tenu une réunion au cours du trimestre. Le comité de direction s'est pour sa part réuni à six reprises.

5. GESTION DU RISQUE

La Société s'assure de la bonne compréhension des risques organisationnels en engageant tous les niveaux de direction représentatifs des différents secteurs administratifs et opérationnels. La Société évalue ses risques sur une base continue et en effectue une revue formelle sur une base semestrielle.

6. AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS

La direction s'efforce de produire une information financière pertinente et conforme aux NCCSP et ce, dans les délais impartis par le Receveur général du Canada, soit en arrêtant les comptes cinq jours ouvrables après la fin du trimestre. À cet effet, la direction applique des méthodes qui lui permettent d'identifier les ajustements requis. Ainsi, certains procédés de démarcation applicables aux cycles des comptes payables et recevables, ainsi que certains ajustements concernant le passif au titre des avantages sociaux futurs, n'ont pas été effectués au 30 septembre 2014. L'importance de ces ajustements est jugée négligeable par la direction.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS

Les tableaux d'analyse présentent des montants arrondis et doivent être lus en regard des états financiers pour plus de précision.

Dépenses de support

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2014-	2013-	Budget		Réel	
			2015	2014	\$	%	\$	%
Production	59.8	33.7	37.0	30.8	(3.3)	(10)	6.2	20
Développement	7.8	4.0	1.8	3.0	2.2	55	(1.2)	(40)
	67.6	37.7	38.8	33.8	(1.1)	(3)	5.0	15
Mise en marché	11.3	3.1	4.0	2.0	(0.9)	(29)	2.0	100
Promotion	6.9	4.3	3.8	4.3	0.5	12	(0.5)	(12)
Événements internationaux	2.2	1.3	1.2	1.3	0.1	8	(0.1)	(8)
	20.4	8.7	9.0	7.6	(0.3)	(3)	1.4	18
	88.0	46.4	47.8	41.4	(1.4)	(3)	6.4	15

Malgré le retard de financement survenu au premier trimestre, les objectifs du semestre ainsi que les données comparatives furent surpassés, principalement pour les programmes de production et de mise en marché.

Pour le programme de production, le dépassement budgétaire de même que celui pour les résultats vis-à-vis de l'exercice précédent s'expliquent entièrement par le nouveau volet accéléré. Puisque ce dernier permet une plus grande latitude aux clients admissibles quant au moment de présenter leur demande ainsi qu'une prise de décision plus rapide, il était difficile de prévoir la cadence à laquelle les demandes de financement seraient déposées. De son côté, le volet régulier n'a pas atteint ses prévisions et est inférieur aux résultats du semestre comparatif. Cela peut s'expliquer par le fait que des projets en production rencontrent des difficultés à compléter leurs structures financières, ce qui est une condition à la signature du contrat. Notons que le volet des productions à plus faible budget du programme de production a fait face à un plus grand volume de demandes que prévu ce qui a exigé des ajustements dans le processus d'analyse afin de ne pas nuire à la prise de décisions.

Bien que le budget fut majoré cette année pour y inclure une partie des fonds du volet accéléré, le programme de développement est en retard autant par rapport au budget qu'aux données de l'année précédente. L'explication principale est que plusieurs portefeuilles importants n'étaient pas signés au 30 septembre. De plus, afin de respecter les contraintes budgétaires annuelles, les sommes accordées ont été réduites afin de permettre le financement d'un plus grand nombre de portefeuilles.

Le financement accordé dans le cadre du programme de mise en marché a doublé comparativement à celui accordé pour la même période l'an dernier. Le budget fut sous-estimé en grande partie à cause de quelques projets de grande envergure tels que *The Grand Seduction*, *Le vrai du faux* et *La Petite Reine*, dont leur financement représente 59% des fonds engagés au cours du premier semestre. Les dépassements de dépenses pour ce programme s'expliquent également par une hausse marquée du financement accordé en mise en marché internationale. Le soutien de productions à succès, tel que *Maps to the Stars* et *Mommy*, pour ne nommer que ceux-ci, a permis d'assurer une présence canadienne dans des festivals internationaux tel que Cannes, où ils ont remportés les honneurs.

De son côté, le programme de promotion connaît un surplus budgétaire. La répartition de celui-ci fut établie sur une moyenne des résultats historiques, puisque le programme a connu des modifications ces deux dernières années. Considérant le retard important connu lors du premier trimestre, il est possible de statuer que les choses rentrent dans l'ordre. L'écart avec les données comparatives s'explique notamment par des demandes de financement pour des festivals qui, ayant obtenues notre soutien financier à pareille date l'an dernier, sont en cours d'analyse à la fin de ce trimestre ainsi que par le financement octroyé à un festival de films d'importance lors du premier semestre de 2013-2014.

Malgré des retards dans les programmes de développement et de promotion, le financement global des différents programmes est en bonne position pour se clore selon les prévisions et dans les délais prescrits.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Frais de fonctionnement et d'administration

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2014- 2015	2013- 2014	Budget		Réel	
					\$	%	\$	%
Salaires et avantages sociaux	18.6	9.3	8.4	10.1	0.9	10	(1.7)	(17)
Technologies de l'information	1.4	0.9	1.0	0.8	(0.1)	(11)	0.2	25
Location	1.8	0.9	0.9	1.1	-	-	(0.2)	(18)
Honoraires professionnels	2.1	1.0	0.7	0.6	0.3	30	0.1	17
Amortissement	0.5	0.3	0.3	0.4	-	-	(0.1)	(25)
Frais de bureau	0.6	0.3	0.3	0.2	-	-	0.1	50
Voyages	0.6	0.3	0.2	0.2	0.1	33	-	-
Publicité et publications	0.3	0.1	0.1	0.1	-	-	-	-
	25.9	13.1	11.9	13.5	1.2	9	(1.6)	(12)

La Société présente de façon globale des écarts favorables, soit une position de surplus budgétaire et une diminution des dépenses en regard des données comparatives. Concernant les dépenses de salaires et avantages sociaux, l'écart par rapport au semestre comparatif est imputable au régime des indemnités de départ volontaire qui a été aboli en 2013-2014. Quant au surplus budgétaire, il est attribuable à certains postes restés temporairement vacants au cours de la période et aux avantages sociaux, dont le budget n'avait pas pris en compte le fait que suite à l'abolition du régime des indemnités de départ, des employés ont atteint le maximum de certaines cotisations plus rapidement qu'à la normale.

Le poste des technologies de l'information présente une hausse des dépenses en comparaison du premier semestre de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable aux changements des systèmes informatiques et de travaux liés à l'externalisation des serveurs. Les frais de loyer présentent, quant à eux, une diminution en regard du semestre comparatif qui provient d'économies découlant de la relocalisation des bureaux de Vancouver et d'Halifax et de conditions avantageuses obtenues lors du renouvellement du bail du siège social à Montréal. Les honoraires professionnels affichent eux aussi un surplus budgétaire relié à des dépenses prévues sur des projets, dont une partie a été reporté pour être inclus dans la refonte des systèmes de technologie de l'information.

Finalement, le poste des voyages présente un surplus budgétaire qui provient principalement de voyages à l'international prévus par des membres de la direction qui n'ont pas eu lieu. Il est à noter qu'une partie des voyages budgétisés peuvent être reportés ou annulés pour mieux atteindre les objectifs opérationnels, entre autre, selon la présentation ou non de films canadiens dans les festivals internationaux.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS CUMULATIFS (SUITE)

Financement gouvernemental et revenus

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2014- 2015	2013- 2014	Budget		Réel	
					\$	%	\$	%
Crédit parlementaire	95.5	55.5	50.8	51.3	(4.7)	(8)	(0.5)	(1)
Revenus d'investissements et récupérations	10.0	4.6	5.7	6.7	1.1	24	(1.0)	(15)
Honoraires de gestion provenant du FMC	10.0	5.0	4.8	5.0	(0.2)	(4)	(0.2)	(4)
Fonds des talents	-	-	0.2	0.1	0.2	-	0.1	(100)
Intérêts et autres revenus	0.1	-	0.2	-	0.2	-	0.2	-
	115.6	65.1	61.7	63.1	(3.4)	(5)	(1.4)	(2)

Globalement, les revenus pour la période de six mois terminée le 30 septembre présentent une situation plutôt stable, autant par rapport à la même période de l'exercice précédent que par rapport au budget. L'écart budgétaire du financement gouvernemental s'explique par des décaissements plus tardif que ce qui avait été estimé au début de l'année mais qui, somme toute, sont similaires à ceux du trimestre comparatif. Quant aux revenus tirés des investissements de la Société, ils présentent une position budgétaire favorable mais une diminution par rapport au trimestre comparatif. Ceci s'explique par une chute du nombre de projets ayant eu des remises importantes pour la plus récente période de production des rapports d'exploitation. Finalement, la hausse des revenus provenant du Fonds des talents s'explique principalement par le début de l'utilisation des contributions annuelles de Bell Média et Corus Entertainment pour l'exercice en cours (Voir Note 2).

8. ANALYSE DES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

	Réel (M\$)		Écart	
	2014- 2015	2013- 2014	\$	%
Dépenses de support	37.6	17.7	19.9	112
Frais de fonctionnement et d'administration	5.8	6.8	(1.0)	(15)
Revenus	7.7	8.8	(1.1)	(13)
Crédit parlementaire	32.8	27.7	5.1	18
Excédent	(2.9)	12.0	(14.9)	(124)

Les dépenses de support à l'industrie présentent une hausse significative en regard des données comparatives. Cette hausse est principalement attribuable à notre programme d'aide à la production. En effet, les engagements financiers du deuxième trimestre de 2014-2015 présentent plusieurs projets d'envergure notamment sous le nouveau volet accéléré. Notons que l'effet est accentué par le fait que le deuxième trimestre de 2013-2014 n'a pas particulièrement été fructueux en ce sens.

La diminution des frais de fonctionnement et d'administration s'explique principalement par la diminution des salaires et avantages sociaux suite à l'abolition du régime d'indemnité de départ, dont les impacts ont été comptabilisés lors du second trimestre de 2013-2014.

Quant aux revenus, ils présentent une baisse par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent qui provient d'une diminution des récupérations d'avance et des retours sur investissements. Durant l'exercice précédent, quelques distributeurs avaient effectué des remises importantes lors du second trimestre, dont celle pour le film *Goon*, qui représentait plus de 16% des revenus.

Finalement, le financement provenant de notre crédit parlementaire présente également une hausse significative en comparaison de 2013-2014 qui s'explique principalement par des débours sur les dépenses de support qui ont été plus élevés et qui représente un rattrapage par rapport au retard à la fin du premier trimestre.

9. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Réel (M\$)		Écart	
	30 sept. 2014	31 mars 2014	\$	%
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	55.5	49.1	6.4	13
Trésorerie - Fonds des talents	2.1	0.2	1.9	950
Débiteurs	3.8	3.1	0.7	23
À recevoir du FMC	2.4	2.7	(0.3)	(11)
Prêt	0.7	-	0.7	-
	64.5	55.1	9.4	17
Passifs				
Créditeurs	2.5	2.0	0.5	25
Revenus reportés - Fonds des talents	1.7	-	1.7	-
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	39.4	35.8	3.6	10
Passif au titre des avantages sociaux futurs	0.8	1.0	(0.2)	(20)
Actifs financiers nets	20.1	16.3	3.8	23
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	1.8	1.8	-	-
Charges payées d'avance	0.5	2.2	(1.7)	(77)
Excédent accumulé	22.4	20.3	2.1	10

La Société présente une solide position financière démontrée par le niveau de ses actifs financiers nets. La trésorerie, l'actif le plus important, a augmenté depuis le 31 mars 2014 par l'entremise des revenus d'investissements et de récupérations enregistrés et non encore utilisés. L'augmentation de la Trésorerie - Fonds des talents s'explique principalement par l'encaissement des contributions de Corus Entertainment et de Bell Média. L'augmentation des débiteurs, quant à elle, est due à la présence de comptes clients importants et par le passage au régime de paie en arrérages. En effet, pour amoindrir l'impact de la mesure sur les employés, il a été décidé que les montants payés au moment de la transition seront retenus sur le dernier versement au départ de ceux-ci. De plus, sur une base exceptionnelle, un prêt a été consenti à une compagnie de production. Finalement, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada affiche pour sa part une baisse provenant de la taxe de vente harmonisée de 13 %. En effet, les délais de production de l'information financière permettent, au 31 mars, de comptabiliser ce montant.

La hausse des créditeurs est attribuable aux salaires courus plus élevés suite au passage au régime de paie en arrérages. Également, la hausse des obligations relatives aux programmes d'aide financière découle du fait qu'un nombre important de contrats ont été signés dans la dernière semaine de septembre et n'ont pas été déboursés à la fin de la période. La diminution du passif au titre des avantages sociaux futurs est attribuable principalement au paiement des indemnités de départ pour les employés qui étaient absents en mars 2014.

Finalement, les charges payées d'avance ont diminué de façon importante, en conséquence de la passation à la dépense de la presque totalité des charges payées d'avance de l'exercice précédent.



10. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

La Société reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'une autorisation parlementaire annuelle. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'une autorisation parlementaire qui a été approuvée lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

<i>En millions de dollars canadiens</i>	30 sept. 2014	30 sept. 2013
Coût de l'exploitation	59.7	55.0
Rajustements ayant une incidence sur le coût de l'exploitation :		
Amortissement	(0.3)	(0.4)
Avantages sociaux futurs	0.3	(1.0)
Rajustements ayant une incidence sur l'utilisation du crédit parlementaire :		
Redressement relatif aux conditions d'admissibilité des dépenses de support	(3.7)	3.5
Frais de fonctionnement financés par le FMC	(4.8)	(5.0)
Acquisition des charges payées d'avance administratives	0.1	0.1
Utilisation des charges payées d'avance administratives	(1.2)	(1.1)
Prêt	0.6	-
Paiements Fonds des talents	(0.2)	-
Acquisitions d'immobilisations	0.3	0.2
	(8.9)	(3.7)
Crédit parlementaire constaté au 30 septembre	50.8	51.3
Crédit parlementaire disponible pour les trimestres subséquents	44.7	48.6
Crédit parlementaire autorisé	95.5	99.9

Le montant du crédit parlementaire de l'exercice est issu du Budget principal des dépenses de 2014-2015.

11. ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2014**Déclaration de responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Carolle Brabant, FCPA, CA, MBA
Directrice générale



Denis Pion
Directeur - Administration et services d'entreprise

Montréal, Canada
Le 28 novembre 2014



État des résultats trimestriels

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexe	Trimestre terminé le 30 sept.	
		2014	2013
Dépenses de support			
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne			
Aide à la production		29 004	11 055
Aide au développement		1 833	2 756
		30 837	13 811
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger			
Aide à la distribution et mise en marché		3 207	752
Promotion		3 197	2 593
Participation aux événements internationaux		385	574
		6 789	3 919
		37 626	17 730
Frais de fonctionnement et d'administration	A	5 808	6 757
Coût de l'exploitation		43 434	24 487
Revenus			
Revenus d'investissements et récupérations		5 094	6 354
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada		2 318	2 381
Fonds des talents		230	-
Intérêts et autres revenus		26	27
		7 668	8 762
Coût net de l'exploitation avant le financement		35 766	15 725
Financement gouvernemental			
Crédit parlementaire		32 813	27 706
Excédent (déficit)		(2 953)	11 981
Excédent accumulé au début		25 257	12 290
Excédent accumulé à la fin		22 304	24 271

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État des résultats

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexe	Semestre terminé le 30 sept.		
		Budget Cumulatif	2014 Cumulatif	2013 Cumulatif
Dépenses de support				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Aide à la production		33 650	37 033	30 822
Aide au développement		3 980	1 833	3 015
		37 630	38 866	33 837
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Aide à la distribution et mise en marché		3 100	3 977	1 981
Promotion		4 309	3 770	4 272
Participation aux événements internationaux		1 250	1 183	1 299
		8 659	8 930	7 552
Frais de fonctionnement et d'administration	B	46 289	47 796	41 389
Coût de l'exploitation		59 375	59 656	54 969
Revenus				
Revenus d'investissements et récupérations		4 626	5 666	6 741
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada		5 001	4 750	4 981
Fonds des talents		-	234	100
Intérêts et autres revenus		43	229	49
		9 670	10 879	11 871
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		49 705	48 777	43 098
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		55 465	50 825	51 300
Excédent		5 760	2 048	8 202
Excédent accumulé au début			20 256	16 069
Excédent accumulé à la fin			22 304	24 271

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État de la situation financière

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	30 septembre 2014	31 mars 2014
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	55 513	49 137
Trésorerie - Fonds des talents	2 128	170
Débiteurs	3 843	3 054
À recevoir du Fonds des médias du Canada	2 366	2 720
Prêt	654	-
	64 504	55 081
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	2 509	2 025
Revenus reportés - Fonds des talents	1 725	-
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	39 416	35 779
Passif au titre des avantages sociaux futurs	796	1 000
	44 446	38 804
Actifs financiers nets	20 058	16 277
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	1 769	1 817
Charges payées d'avance	477	2 162
	2 246	3 979
Excédent accumulé	22 304	20 256

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



État de la variation des actifs financiers nets

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	30 septembre Budget	30 septembre 2014	31 mars 2014
Excédent	5 760	2 048	4 187
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	322	333	737
Acquisitions	(954)	(291)	(969)
Radiations	-	6	-
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	-	(137)	(2 162)
Utilisation des charges payées d'avance	1 820	1 822	1 724
Augmentation des actifs financiers nets	6 948	3 781	3 517
Actifs financiers nets au début de l'exercice	16 277	16 277	12 760
Actifs financiers nets à la fin	23 225	20 058	16 277

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour la période se terminant le 30 septembre 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trimestre terminé le 30 sept.		Semestre terminé le 30 sept.	
	2014	2013	2014	2013
Activités de fonctionnement				
Excédent (déficit)	(2 953)	11 981	2 048	8 202
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	(46)	922	(204)	1 028
Amortissement des immobilisations corporelles	154	180	333	355
	(2 845)	13 083	2 177	9 585
Variations des éléments financiers hors caisse :				
Diminution (augmentation) des débiteurs	(1 884)	242	(789)	164
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	66	190	354	563
Augmentation du prêt	(654)	-	(654)	-
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	1 014	(446)	484	(1 006)
Augmentation des revenus reportés - Fonds des talents	1 725	-	1 725	-
Diminution des prestations spéciales de cessation d'emploi à payer suite à une réduction d'effectifs	-	(24)	-	(322)
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	9 023	(6 802)	3 637	(3 866)
Diminution des charges payées d'avance	3	339	1 685	1 592
	6 448	6 582	8 619	6 710
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisitions	(170)	(224)	(291)	(228)
Radiations	6	-	6	-
	(164)	(224)	(285)	(228)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents	6 284	6 358	8 334	6 482
Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents au début de la période	51 357	45 721	49 307	45 597
Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents à la fin de la période	57 641	52 079	57 641	52 079

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



Notes aux états financiers trimestriels

1. Base de préparation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société selon les *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP) en application de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*. Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuels vérifiés du 31 mars 2014. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans ces états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels du 31 mars 2014, à l'exception de celles mentionnées à la note 2.

2. Nouvelles méthodes comptables

Fonds des talents

Le Fonds des talents (le "Fonds") a été créé en mars 2012 et ses opérations font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille des revenus de dons d'individus et d'entreprises. Ces dons sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie - Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les dons peuvent être ou non grevés d'affectation d'origine externe. Les dons qui ne sont pas grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés. Les dons grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites. Les dons affectés par une origine externe non utilisés sont présentés à titre de revenus reportés à l'état de la situation financière. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer l'ensemble des dépenses de support.

Au cours du trimestre, la Société a recueilli 1,9 millions de dons grevés d'affectation d'origine externe et a constaté 200 000 \$ à titre de revenus provenant de ces dons.

Prêt

La Société a effectué un prêt à une compagnie de production d'une valeur de 650 000 \$. Le prêt est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Les intérêts créditeurs sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Le prêt porte intérêt au taux de la Banque Royale du Canada plus une prime de 2%, calculé sur une base journalière. Le prêt sera remboursable en sept versements trimestriels égaux à compter du 15 février 2017 tandis que les intérêts seront remboursables à compter du 15 novembre 2014.



Annexes A et B - Autres renseignements

A - Frais de fonctionnement et d'administration

	Trimestre terminé le 30 sept.	
	2014	2013
Salaires et avantages sociaux	4 153	5 254
Location, taxes, chauffage et électricité	454	535
Technologies de l'information	415	143
Honoraires professionnels	320	407
Amortissement d'immobilisations corporelles	154	180
Frais de bureau	139	86
Voyages et accueil	111	96
Publicité et publications	62	56
	5 808	6 757

B - Frais de fonctionnement et d'administration cumulatifs

	Budget Cumulatif	Semestre terminé le 30 sept.	
		2014	2013
Salaires et avantages sociaux	9 257	8 435	10 129
Technologies de l'information	937	982	818
Location, taxes, chauffage et électricité	864	904	1 105
Honoraires professionnels	983	655	633
Amortissement d'immobilisations corporelles	322	333	355
Frais de bureau	268	250	222
Voyages et accueil	312	222	222
Publicité et publications	143	79	96
	13 086	11 860	13 580